

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 38 (1941)  
**Heft:** 10

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

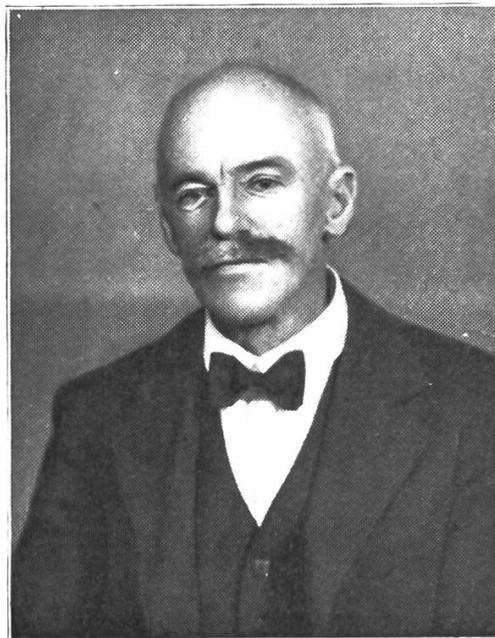
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE**

---

---



† **Robert Balissat**  
1872-1941

Il a quitté sa terrestre patrie, sa famille, ses amis, le 12 juillet écoulé, à 69 ans seulement. Le surlendemain on rendait les derniers honneurs, au crématoire de Vevey, à ce bon sociétaire de la Section des Alpes.

D'un abord froid, presque distant, très réservé, un brin taciturne, M. Balissat, sous cette apparence peu engageante, cachait une âme sensible et un cœur d'or. C'était un modeste. Il se donnait difficilement, mais une fois qu'on possédait son amitié, elle était franche et inaltérable.

Mécanicien de son état, Robert Balissat s'intéressa depuis tout jeune à l'automobile, alors à ses débuts. Il nous a été donné de voir son premier permis de conduire, délivré à Paris en 1902, l'autorisant à circuler avec une *voiture à vapeur*, système Serpollet, se chauffant au pétrole ordinaire.

Rentré au pays, en collaboration avec un frère, il ouvre à Chillon un atelier de construction de bicyclettes qui prit rapidement de l'extension à cause des étrangers en séjour dans la région.

En 1904, il acquiert sa première automobile, fait de la location, se fait professeur cycliste.

De 1905 à 1909, il exploite un garage, le premier de la contrée, à Territet, à son seul compte. Puis il vient se fixer à Vevey où il se spécialise tout à fait, installe des ateliers spacieux, donne à son entreprise une grande importance qui ne tarde pas à jouir d'une juste considération. Et en 1927, désireux de prendre quelque repos, il remet son commerce à une société anonyme.

Dès lors, il se retire à Chemenin près Vevey, dans sa charmante propriété, partageant son temps entre son verger, sa maison, son jardin et ses abeilles.

Car Balissat était aussi un apiculteur, je dirai même un passionné d'abeilles. Il en possédait depuis l'âge de 15 ans. Certes son rucher ne fut jamais important, sa profession lui laissant trop peu de loisirs à lui vouer. Cependant ces dernières années, déchargé des soucis d'antan, il augmenta peu à peu ses colonies jusqu'à la vingtaine.

Méticuleux et précis de par son métier, on retrouvait jusque dans son apier les traces du soigné et du parfait. D'autre part, ses connaissances en mécanique et en électricité lui permirent de mettre au point et d'améliorer certaines innovations du moment. C'était un chercheur ; il essaya beaucoup. Son matériel et son outillage en faisaient foi abondamment par la diversité. Il tenta notamment du chauffage des ruchées, au printemps, au moyen de résistances traversées par le courant électrique. Le 8 juin 1921, à l'assemblée de la section, tenue à l'Hôtel Métropole à Montreux, notre collègue défunt fit la démonstration d'un appareil de sa fabrication, destiné à fixer les feuilles gaufrées dans les cadres. Selon le procès-verbal de la dite séance, « chacun est confondu d'émerveillement sur la facilité et la simplicité de l'opération, comme sur la netteté du travail. Le fil de fer est parfaitement noyé dans la cire, sans que son passage demeure marqué, du moins de façon imperceptible. Le tout est d'interrompre à temps le courant. »

Au déclin de l'été 1940, alité et sentant probablement ses forces le trahir, il se résigna à vendre ses ruches. Il en garda une seule, pour mémoire, laquelle lui survit et qui s'est même distinguée cette année.

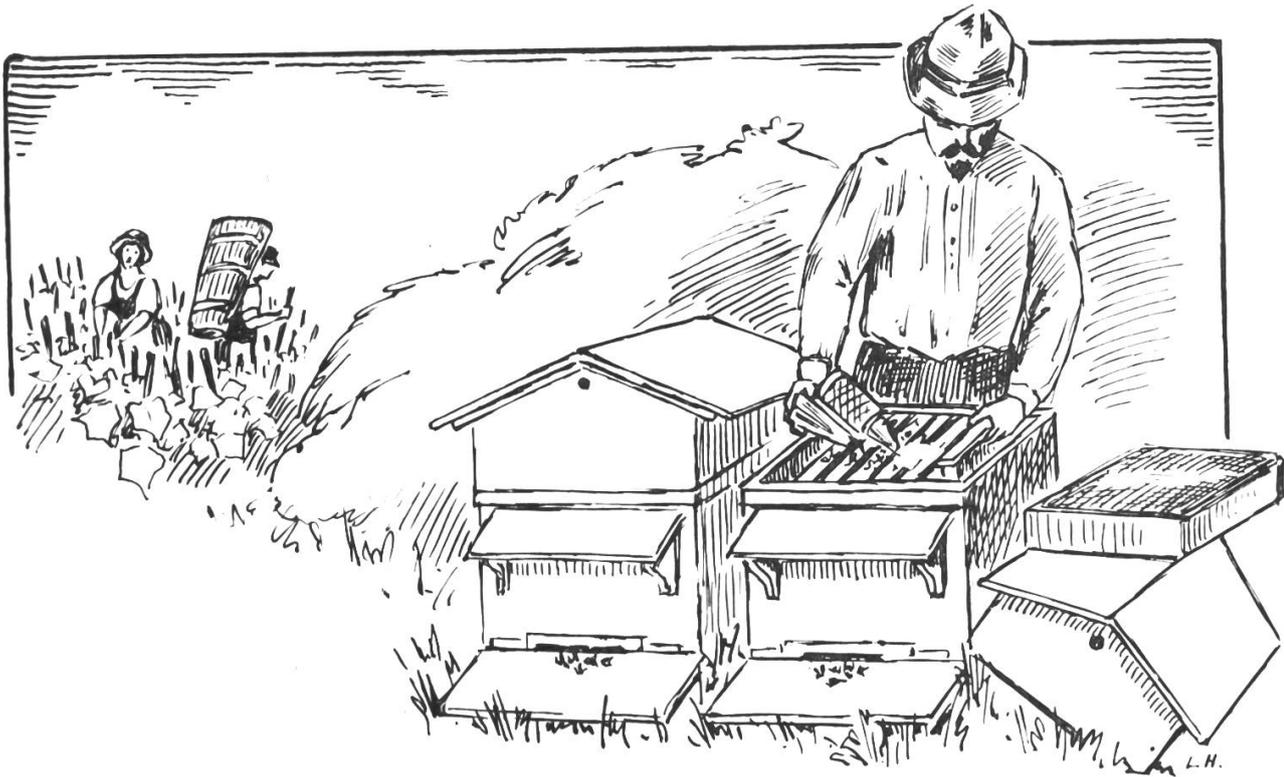
M. Balissat aimait sa société d'apiculture ; il était toujours un des premiers à s'acquitter de sa cotisation annuelle. C'était aussi un lecteur assidu du *Bulletin* qu'il conservait avec soin.

Mme Balissat veut bien rester membre. Le Comité la remercie de cette touchante marque de pensée à l'égard de son mari.

Il lui réitère, ainsi qu'à sa famille, l'expression de ses sincères condoléances.

Du 17 septembre 1941.

A. Porchet.



## Conseils aux débutants pour octobre

Votre enthousiasme est-il refroidi ? Par suite de cette année désastreuse, on le comprendrait, mais dans ce cas, c'est alors que votre amour pour les abeilles était bien faible et que seul le profit escompté vous avait amené à « tenir » des abeilles. Réchauffez cet amour par de bonnes lectures de divers ouvrages de notre bibliothèque, et vous y trouverez sinon des écus ou des billets, mais des joies sûres, certaines, positives, ce qui vaut mieux que celles procurées par des « sonnantes » et par ce temps de restrictions en tous genres, ces joies-là ne sont certes pas à dédaigner.

D'ailleurs toutes les années ne se ressemblent pas, heureusement et il est fort possible que 1942 fasse mordre les doigts à ceux qui auront jeté le manche après la cognée.

Nous avons lu dans la « Gazette apicole » un article séduisant, préconisant le stimulant au printemps avec du lait, mélangé au sirop. Nous publierons cet article, mais nous mettons immédiatement nos lecteurs en garde contre les espoirs magnifiques que ce procédé fait entrevoir. Cela ne doit pas empêcher de faire l'expérience... d'ailleurs il nous serait bien inutile de viser à empêcher quelqu'un de la faire... Mais ayant consulté l'homme le plus compétent en ce domaine, M. le Dr Morgenthaler, voici à peu près ce que cette autorité nous répond :

« De nombreux essais ont été faits et depuis longtemps déjà au sujet du nourrissage au lait. Selon les analyses faites scientifiquement, le lait ne semble pas avoir d'effet sur les glandes nourricières. » Par contre, le pollen a un effet complet sur l'activité des dites glandes et parmi les succédanés du pollen, aucun n'a autant d'heureuses conséquences que la farine de soya. Nous aimerions avoir des renseignements de la part de ceux qui en ont distribué en ce printemps néfaste de 1942. Pour ce qui nous concerne, cette farine a été diligemment absorbée par nos colonies. M. Lehmann de Berne a bien voulu, sur notre demande, s'entremettre pour en faire réserver une certaine quantité au service de nos apiculteurs romands.

Vous lirez dans ce numéro le rapport sur le cours de comptabilité apicole donné à Lausanne par M. Grandchamp. La section genevoise va faire donner cet hiver un cours du même genre, nous espérons que cet exemple sera suivi par d'autres sections. D'autre part, l'office des paysans suisses à Brougg nous informe des navrantes constatations faites que voici : « Sur 86 comptabilités reçues, il n'en est parvenu que 6 de la Suisse romande. Nous le regrettons vivement et nous serions très heureux de recevoir plus de comptabilités de cette région afin de pouvoir établir des résultats moyens revêtant un caractère plus représentatif. Lors des discussions relatives à la fixation des prix du miel et à des questions du même genre, nos calculs sont constamment utilisés comme unique documentation de base et il serait donc dans l'intérêt des apiculteurs romands eux-mêmes qu'un plus grand nombre d'entre-eux se décident à tenir une comptabilité. Ce sont les exploitations du Jura et celles de la Suisse romande qui ont donné les résultats les plus désavantageux (*Réd.* Nous publierons ce rapport) Tandis que dans la moyenne de toutes les comptabilités dépouillées, le revenu, entendu par colonie, se monte à fr. 12.14, il n'atteint que — 1.51 en moyenne des comptabilités de la Suisse romande. Les frais de production par Kg. de miel, qui s'élèvent à fr. 4.78 en moyenne générale, se chiffrent à fr. 16.76 en moyenne des 6 comptabilités de la Suisse romande. Comme il ne s'agit que de 6 entreprises apicoles, les chiffres en question ne peuvent pas être publiés comme résultat moyen susceptible de recevoir un caractère probant et c'est là ce qui nous fait regretter vivement de ne pas avoir à dépouiller de plus nombreuses comptabilités romandes. »

Nous espérons que ces lignes trouveront un nombreux écho chez nous. Le rédacteur n'envoie pas sa comptabilité parce que son exploitation est anormale, il est obligé de par ses fonctions de rédacteur de faire trop d'expériences et d'essais qui troublent complètement le résultat normal. En outre la contrée de St-Sulpice

est exclusivement vouée aux cultures maraîchères et donc nulle comme production mellifère.

Septembre a vu le « Comptoir suisse » à Lausanne. Il n'y avait pas un seul extracteur..., signe des temps... mais pas non plus de rucher-pavillon ou même de simples ruches. Cette exposition était par ailleurs singulièrement intéressante et manifestait une volonté de vivre, de persévérer, de tenir malgré tout, que cela peut aussi servir les apiculteurs.

Et voici la saison de repos complet pour nos abeilles. Nous avons raison de recommander à nouveau le nourrissage en août, car septembre s'est montré renfrogné et de mauvaise humeur alors qu'on compte sur ce mois pour mûrir le raisin et... réparer les oublis commis à l'égard de nos ruchées. Puis pour continuer la série des anomalies, on nous a signalé un peu de miellée dans les quelques journées chaudes de ce mois, si avare de sourires ensoleillés.

Malgré l'impression laissée à la généralité des apiculteurs par cette saison 1941, il se trouve des gens (à part naturellement ceux qui ont fait une récolte petite ou grande) pour donner essor à des sentiments élevés. Et nous ne résistons pas au plaisir de citer textuellement ce que nous écrit le président d'une de nos fortes sections (pas du tout favorisée par sa récolte) : « Que Dieu nous préserve du malheur et des souffrances qui affligent tant d'être humains. Nous ne sommes certes pas meilleurs que d'autres. Sentirons-nous assez, individuellement, la merveilleuse protection qui nous isole de l'abîme ? Car ce n'est pas l'entité « peuple » qui doit réaliser ce bienfait, c'est l'individu. Pensons-nous chacun à adresser un merci et une prière au spectacle de notre paysage grandiose et paisible comparé aux horizons tragiques ? »

Nous n'ajoutons rien à ces pensées si justes.

St-Sulpice, le 20 septembre.

*Schumacher.*

### **Contributions à la pathologie de l'intestin des abeilles**

*Ruth Lotmar.*

*Landwirtschaftliches Jahrbuch der Schweiz*, année 1940, pages 775-805.

Compte rendu pour la *Schweiz. Bienenzeitung*, par W. Fyg, Liebefeld.

Mlle le Dr R. Lotmar, qui a longtemps été active au Liebefeld, a récemment fait paraître dans le *Landwirtschaftliches Jahrbuch der Schweiz* trois contributions à la pathologie de l'intestin des abeilles qui, certainement, doivent intéresser les apiculteurs.

La première de ces contributions traite de l'effet de divers poisons sur l'intestin grêle des abeilles. Depuis que l'on utilise en agriculture, surtout pour les arbres fruitiers et la vigne, sous

forme d'aspersion ou de pulvérisation, des substances chimiques toxiques afin de lutter contre les ravages des parasites, la preuve de la présence de ces substances dans le corps de l'abeille a acquis une importance pratique.

L'expérience acquise à ce jour en Suisse permet heureusement de dire que par l'emploi judicieux de ces substances on peut en grande partie et même complètement éviter toute influence nuisible pour les colonies. Malgré cela, il se présente chaque année des cas de mortalité mystérieuse parmi les abeilles qui portent naturellement les apiculteurs touchés à en imputer la cause à l'emploi de ces substances.

Un examen approfondi de la question est chaque fois nécessaire pour savoir si ce soupçon est fondé ou non.

A part l'aspersion des arbres, d'autres causes d'intoxication des abeilles sont à retenir, à savoir des eaux polluées déversées par des fabriques ou autres activités industrielles ou encore des matières nutritives toxiques par nature telles que le nectar ou le pollen toxiques.

La preuve chimique de ces intoxications ne s'administre pas aussi simplement que la plupart des apiculteurs ne se l'imaginent. Les quantités de poison à déceler dans le corps des abeilles sont en général très faibles et exigent des méthodes de travail difficiles et spécialisées et ces analyses sont de plus encore gênées par la présence naturelle dans le corps des abeilles de traces de substances telles que de l'arsenic, du cuivre et du fer. Si l'on ne tient pas compte de ce fait, les erreurs deviennent très faciles. Il est heureux que ces difficultés aient incité Mlle Lotmar à chercher dans une autre direction le diagnostic de ces intoxications ou tout au moins de le faciliter. Elle est partie de la considération que ces poisons, introduits par la bouche, devaient affecter les organes en contact avec eux et que ces organes devaient présenter des lésions caractéristiques ; il s'agit donc du tube digestif. En effet, en nourrissant des abeilles avec des substances toxiques spécifiques, telles que le sulfate de cuivre, le nitrate de cuivre, le nitrate de plomb, l'acétate, l'arséniat de plomb, le sulfate de zinc et de nickel et différentes matières colorantes organiques, on pouvait retrouver dans la paroi de l'estomac des lésions spéciales, microscopiques et cela alors que l'abeille elle-même ne présentait extérieurement encore aucun signe d'empoisonnement. Ces lésions, qui sont des symptômes d'intoxication, varient considérablement selon la nature et la quantité du poison absorbé ; dans certains cas, elles sont identiques. C'est ainsi que dans la plupart des empoisonnements on retrouve en premier lieu des lésions de la muqueuse stomacale et de son épithélium. Les cellules de cet épithélium se détachent souvent en masse, sous forme de lambeaux plus ou moins grands, de la paroi de l'estomac et s'amassent dans la lumière de l'intestin.

On a l'impression que le corps, en abandonnant ces cellules, cherche à se débarrasser du poison. Si la quantité de poison absorbée n'est pas trop grande et que la prise en soit arrêtée, il est possible que cette disquamation mène au but. Les cellules détachées sont remplacées assez rapidement par des cellules fraîches, et le dégât est jugulé voir la division des noyaux cellulaires dans le cliché en tête).

(A suivre.)

### Analyse des pollens

*Extrait d'un travail de Mlle Dr Anna Maurizio,  
de l'Institut du Liebefeld.*

La répartition du travail au Liebefeld est vraiment rationnelle, chaque branche de l'apiculture ayant à sa tête une autorité pour poursuivre les recherches qui intéressent tous les apiculteurs. Mlle le Dr Maurizio s'est spécialisée, ces dernières années, dans l'analyse des pollens retrouvés dans le miel ; à part la question purement scientifique, la chose est importante pour la pratique parce qu'elle permet de classer les différentes régions mellifères et surtout de déceler les fraudes. Dans un travail de mars 1940, Mlle le Dr Maurizio recherche plus en détail l'origine de certains grains de pollen qui, antérieurement, figuraient sous la rubrique « Origine inconnue ».

C'est ainsi que dans un échantillon de miel de la récolte 1937-38 provenant de Cierfs (Grisons), elle retrouva deux formes de grains identiques par leur forme mais différents par leur volume et elle put les identifier comme provenant de Primulacées pétéristyles (tiges de longueur différente). D'après la forme et le nombre de fentes germinatives présentées par ces grains de pollen, on peut distinguer deux groupes de Primulacées ; les grains de pollen avec trois fentes germinatives appartiennent au groupe des Primulacées de montagne (Androsace, Lysimadia, Joldanelle, primula auricula, farinosa, viscosa, etc.), alors que ceux présentant plus de trois fentes germinatives proviennent du groupe des cyclamens, primula acaulis, elatior et officinalis.

La mesure des grains de pollen qui est de l'ordre de millièmes de millimètres permet également de classifier leur origine, mais parfois il est difficile de se procurer ces grains de pollen et on a dû avoir recours aux jardins alpins artificiels pour les obtenir. Ils sont fixés dans de la glycérine, gélatine ou dans de l'alcool et les mesures faites par MM. Armbruster, Zander, Ernst concordent en général avec les résultats obtenus au Liebefeld, ce que prouvent les tableaux publiés dans le travail de Mlle le Dr Maurizio. Des grains de pollen de la « Primula farinosa » ont souvent été retrouvés dans les échantillons de miel des Grisons, mais on en a égale-

ment retrouvé dans le miel provenant du Valais (Evolène), du Berner Oberland (Frutigen, Gsteigwiler, Lenk, Schönried), du Jura Bernois (Noimont), de Glaris (Engi-Gmud), de St-Gall (Ennetbühl, Wildhaus-Platte). Il s'agit donc surtout de miel de montagne avec forte prédominance de myosotis. La présence de ce pollen de Primulacée indique donc que dans les régions montagneuses il y a là une source de nectar.

Les Papillonacées des Préalpes et des Alpes donnent un miel dans lequel on retrouve les grains de pollen classiques de ces plantes souvent accompagnés de pollen de myosotis, Rinauthus, Campanula, Helianthemum, Labiées, Polyganacées. Mlle le Dr Maurizio a souvent pu identifier parmi ces échantillons le pollen de l'« Hippocrepis ».

(A suivre.)

### **Cours de comptabilité apicole**

Le cours de *Comptabilité apicole* que le comité de la Société Romande d'Apiculture m'a chargé de donner, a eu lieu le samedi 23 août.

Le cours a été visité par M. Schumacher qui a pu constater la présence de huit participants :

1. Henri Joye-Rossier, à Prez-vers-Noréaz, (Frib.)
2. Jules Monney, instituteur, Autavaux, (Frib.)
3. Samuel Chabloz, Les Lilas, l'Étivaz, (Vaud)
4. F. Horrisberger, Poterie 6, Genève
5. Louis Coulon, instituteur, Denens s/Morges
6. François Robert, retraité C.F.F., Moudon
7. Besse Edouard, instituteur, Grandson
8. Ami Porchet, instituteur, Vevey, Av. Grand Hôtel 18

MM. Maire à Fiez s/Grandson, Th. Baillod à La Chaux-de-Fonds, Numa Droz 173, Bernardin Chapuis, instituteur à Moutier, ne se sont pas présentés : M. Maire seul a envoyé un mot d'excuse.

Le programme prévoyait l'établissement du compte de l'exploitation de chacun des participants. Les conférences ont débuté le matin à 8 h. 20. Elles ont duré jusqu'à midi et ont été reprises de 14 à 16 h. 30. Elles ont été suivies avec intérêt.

Ce qui a absorbé la séance du matin, c'est la notation du prix d'établissement. Plusieurs postes ont donné lieu à une recherche collective d'interprétation. L'après-midi, les autres livres ont été examinés avec la même attention.

Il résulte de ces deux conférences que le temps d'une journée est insuffisant pour l'établissement des comptes complets de l'année. Le cours donné à cette saison ne peut qu'établir les opérations d'ouverture et celles qui ont été effectuées jusqu'à la récolte. Une deuxième séance est indispensable au mois de mars

(avant l'assemblée des délégués) pour les écritures de clôture de la saison apicole et le bilan.

Il s'est d'ailleurs révélé qu'une fois les écritures de début passées, l'apiculteur qui tient la comptabilité « Laur », n'a plus que très peu de minutes à consacrer chaque semaine pour les inscriptions, jusqu'au moment d'établir le bilan.

Cette première expérience montre nettement que le cours-conférence de comptabilité apicole doit être prévu en deux périodes, l'une au début, l'autre à la fin de l'année apicole, fixée par Brugg au 1er avril.

Les participants se sont séparés en se donnant rendez-vous pour le printemps 1942, sur convocation nouvelle du comité de la Romande.

Ces participants remercient le Comité de la Romande de son invitation.

Lausanne, le 26 août 1941.

A. Grandchamp.

(*Réd.*) Le Comité central remercie M. Grandchamp au nom des participants et en son nom ; grâce à son dévouement, nous avons pu commencer à réaliser ce que beaucoup attendaient depuis longtemps.



### *Nouvelle découverte du Prof. Burri*

Nous recevons à l'instant du Dr Morgenthaler une communication des plus intéressantes. Le Prof. Dr Burri, directeur du Liebefeld, vient de trouver le moyen de cultiver le *Streptococcus pluton*, jusqu'ici *Bacillus pluton*, fauteur de la loque européenne. Il avait été impossible jusqu'à maintenant de trouver un milieu de culture convenant à ce microbe. Le Prof. Burri avait déjà découvert, en 1904, qu'il existe deux sortes de loques. Sa nouvelle trouvaille n'est pas moins importante : « C'est, d'après moi, le plus grand progrès réalisé depuis 35 ans dans l'étude de la loque » écrit le Dr Morgenthaler.

Le *Bulletin* publiera prochainement la communication du Liebefeld touchant cette découverte ; il tenait à signaler sans tarder et à présenter ses félicitations au chercheur distingué qui veut bien consacrer aux abeilles ses vastes connaissances et une partie de son temps précieux.

#### *Une modification du remède de Frow*

Une autre communication *in extremis* du Dr Morgenthaler nous arrive trop tard pour pouvoir paraître dans ce numéro. Comme elle pourrait être utile à quelques apiculteurs, le safrol étant presque introuvable, en voici un bref résumé en attendant.

Les spécialistes tchèques des maladies des abeilles Peterka et Svoboda, ont constaté qu le safrol du remède de Frow peut être remplacé par le salicylate de méthyle recommandé par Angeloz. D'une série d'expériences conduites avec le remède primitif et divers mélanges de benzine, nitro-benzol et salicylate, il résulte que ce dernier est plus efficace contre les acares et moins dangereux pour les abeilles que le safrol.

Voici la composition du nouveau remède : benzine, trois parties, nitro-benzol, six parties, salicylate de méthyle, deux parties (en poids). Le traitement doit être long plutôt que massif ; les auteurs n'indiquent pas les doses exactes, mais il semble que l'application de 1 cm<sup>3</sup> par jour, pendant dix jours consécutifs, doit être efficace. Pour les colonies atteintes à 50 ou 60 %, il n'existe toujours qu'un seul remède : la mèche soufrée.

#### *Encore un acarapis*

Le Dr Morgenthaler et ses collaborateurs poursuivent leurs recherches au sujet de ces néfastes parasites, et M. Hans Schneider, Jens, publie dans les *Mitteilungen der Schweizerischen Entomologischen Gesellschaft* (vol. 18, fasc. 6.) les études faites par lui au Liebefeld d'une forme particulière vivant à l'extérieur de l'abeille. Cet acare dépose ses œufs d'abord sur les nervures des ailes postérieures, puis des ailes antérieures, enfin, en cas de forte infection, sur la partie antéro-supérieure de l'abdomen. Les cas graves ne se rencontrent que chez des colonies orphelines ou fortement atteintes de nosérose, ou encore affaiblies pour une cause quelconque.

La mensuration des organes a montré qu'il s'agit d'une espèce particulière, différente des autres acarapis ; elle a reçu provisoirement le nom d'*Acarapis vagnans* (errant). Ce n'est pas la première fois que la nouvelle espèce a été trouvée, mais M. Schneider a eu le mérite de la déterminer exactement et de lui assigner une place entre les autres acares des abeilles. De nouvelles observations sont d'ailleurs encore nécessaires et le Dr Morgenthaler, qui donne

dans la *Blaue* les renseignements qui précèdent, dit que *l'Acarapis vagans* fournirait aux détenteurs de microscopes une excellente occasion de travail pour l'hiver prochain. L'acare est facilement visible au microscope des inspecteurs et les abeilles mortes récemment conviennent particulièrement bien pour ces recherches.

#### *Pas de sucre, mais interdiction d'étouffer*

Le prix du miel a été fixé, pour la France libre, de 40 à 44 francs le kilo. Les apiculteurs sont avisés qu'ils ne recevront probablement pas de sucre pour leurs abeilles et qu'ils doivent leur laisser des provisions suffisantes. D'autre part, il est interdit d'étouffer les colonies et les auteurs d'un tel délit seront poursuivis.

Notons que le journal français auquel nous empruntons ces détails, *l'Eclaireur de Nice*, emploie le mot nourrissage ; voilà qui fera plaisir à M. Niquille et fermera peut-être la bouche aux puristes. Peut-être !

#### *Défense efficace*

Geo Hammant (Australie) devait déplacer ses abeilles. Une colonie dut être laissée en arrière, étant composée de vrais démons. Lorsqu'il revint la chercher, il constata des traces de roues se dirigeant vers l'ancien emplacement du rucher, ainsi que des marques de pas autour de la ruche. Mais la ruche était toujours là : le voleur avait évidemment eu avec les abeilles une discussion qui ne s'était pas terminée à son avantage.

#### *Pourquoi les abeilles détruisent-elles parfois les rayons*

Il arrive qu'on trouve dans certaines ruches, des rayons dont les abeilles ont enlevé les cellules jusqu'à la cloison médiane. Cette destruction est, paraît-il, plus commune dans les pays chauds que chez nous. Pourquoi les abeilles agissent-elles ainsi ? Le rédacteur de *l'Indien Bee Journal* pense que c'est un moyen de défense contre la fausse-teigne. Il affirme que, pendant la saison des pluies, bien que le nombre des abeilles diminue considérablement, aucune destruction ne se produit si les rayons non occupés sont enlevés. Il dit encore que *l'Apis indica* aurait disparu depuis longtemps si elle n'avait pas un moyen efficace de résister à la fausse-teigne, particulièrement active pendant la saison des pluies. Ce moyen consiste dans la destruction des rayons non occupés.

#### *Il ne serait pas aveugle*

Les savants nomment le pou des abeilles *Braula coeca*, ce dernier mot signifiant aveugle. Il a jusqu'ici passé pour aveugle, en effet ; mais voici qu'un Anglais, M. Beck, de Bridgewater, vient

de découvrir, à l'aide d'un puissant microscope, que le prétendu aveugle a bel et bien deux yeux. L'insecte, en supposant que l'observation de M. Beck soit confirmée, n'y verra ni plus, ni moins qu'auparavant ; mais nous saurons une fois de plus, que beaucoup de nos connaissances, que nous croyons reposer sur des faits certains, sont en réalité des erreurs : *errare humanum*.

*J. Magnenat.*

### **Le noisetier**

Les noisetiers gaspillent chaque année une immense quantité de pollen sans utilité pour les abeilles. Ce pollen se perd, on peut dire, régulièrement par le fait que la température ne permet pas aux abeilles de le récolter.

Au point de vue apicole, il s'agit là d'une très lourde perte. Pas un apiculteur n'ignore l'importance considérable que représente le pollen dans le développement d'une colonie au premier printemps. Pas de pollen, pas de couvain et par conséquent une colonie faible ou en retard lors de la miellée.

Depuis trois ans, cette question de pollen ou pour employer un mot très usé de nos jours d'un « ersatz » de pollen m'a incité à toutes les recherches dans ce domaine. Combien de farine de soja et de farine de pois n'ai-je distribué et ce sous toutes les formes possibles à mes abeilles. Tout ce qui avait été recommandé dans ce domaine, je l'ai essayé.

Il faut dire sans ambages que plus ou moins tous ces « ersatz » ne trompent pas les abeilles. Elles ne « marchent » pas. C'est au premier abord un plaisir de les voir se trémousser dans ces pollens « ersatz », de les voir rentrer à la ruche toutes jaunes et munies de copieuses pelotes. Qu'en font-elles à l'intérieur de la ruche ? Il faut prendre le temps pour surveiller leur travail. J'ai remarqué à plusieurs reprises qu'une fois goûté, cet « ersatz » est purement rejeté. Il tombe sur le fond de la ruche et s'il ne finit pas dans un coin de la ruche, dans un tas gluant, il est retransporté au dehors. De toute façon, c'est une fatigue supplémentaire pour les abeilles. L'autre manière de leur faire prendre cet « ersatz » en le mélangeant avec du miel n'a pas plus de succès. J'ai la certitude que pour l'apiculteur ce jeu n'en vaut pas la chandelle.

Un tout autre résultat est obtenu par le chaton du noisetier.

Au mois de février, alors que les chatons vont fleurir, il faut aller vers les noiseraies et cueillir les chatons encore non fleuris. Cela ne diminuera aucunement la récolte des noisettes. Les chatons sont des fleurs mâles et il reste toujours assez de chatons sur les noisetiers qui distribueront leur pollen pour la fécondation naturelle et indirecte des fleurs femelles ou à fruits. Mettez ces chatons en petites couches dans des petites boîtes placées aux abords du

rucher à l'abri de la pluie et des vents. Dès que la température le permettra, vous verrez le résultat. Les abeilles viennent en nombre considérable et cueillent ce pollen naturel qui est à leur portée. La fleur a, depuis sa cueillette, continué à mûrir et le pollen reste en grande partie sur les étamines. Si les fleurs n'ont pas été trop secouées, il n'y aura pas trop de perte de pollen.

Essayez, cela ne coûte rien et vous me feriez un très grand plaisir de me donner avis du résultat obtenu. *Ch. Meunly.*

### **Expériences sur les différentes races d'abeilles**

Lorsque j'étais jeune apiculteur, je lisais le *Bulletin d'Apiculture* avec la confiance absolue qu'on y lisait seulement la vérité et je regardais cette publication comme l'Évangile de l'Apiculture, tendant seulement au perfectionnement de l'apiculture romande.

Je m'adresse donc aux jeunes apiculteurs, qui ont commencé ou vont commencer l'élevage des reines. Je vais répéter et préciser ce que j'ai déjà écrit sur ce journal, parce que j'ai acquis ces convictions par une expérience longue de 45 années.

J'ai démontré avec suffisamment de preuves qu'en Suisse romande on n'était pas unanimes au sujet des races et que la Suisse allemande, malgré son étude très sérieuse, ses standards et ses Nigra n'obtenait pas un meilleur résultat que la Suisse romande, en ce qui concerne la production du miel et non de la couleur des abeilles.

Je sais d'une manière absolue que je serai mort depuis longtemps lorsque la S.R. connaîtra la race qui convient le mieux à sa région. J'ai dit que mes illusions étaient évanouies depuis longtemps parce qu'au début en lisant ceux qui prônaient telle ou telle abeille, je me suis passionné pour ces races. J'ai commencé avec des noires du pays, j'ai essayé les Carniolliennes, puis les Italiennes et aussi une Chypriote. Je n'ai pas pu me procurer une Caucasienne et n'ai pas voulu essayer une « Trèfle Rouge » ayant supposé assez tôt que c'était un coup monté du commerce pour les attrape-nigauds, et il y a des années que je n'ai pas acheté de reines à l'étranger.

A part la Chypriote dont un petit essai m'a suffi, j'ai élevé de toutes ces races ; je peux au premier coup d'œil les reconnaître, tout comme on reconnaît sur la rue un nègre du Niger, un Chinois ou un Européen. Toutes ces races pures ont eu des bons et des mauvais côtés.

J'ai vu des Italiennes, jolies comme des cœurs et méchantes comme des Chypriottes. D'autres étaient douces comme des agneaux. La Carniollienne, douce et travailleuse, robuste, mais essaimeuse. Je ne parle pas de la race du pays, chacun la connaît.

De ces trois races principales, les croisements ont toujours provoqué des changements dans le caractère. Des douces sont devenues méchantes, (C'est le cas signalé après 11 ans par M. Neuhaus dans le *Bulletin* du 1er Septembre) des méchantes sont devenues douces. La race noire étant la race dominante dans le pays, tous les croisements tendent à noircir la descendance et je me demande si la jolie dorée Italienne transportée en Abyssinie restera dorée ou si elle deviendra noire comme une Nigra.

Toutes ces observations ont été faites avant que je m'occupe de l'élevage des reines et aujourd'hui, je peux dire aux jeunes apiculteurs : « Lorsque vous aurez une colonie qui se comporte bien, qui a le record pour la production du miel, dont le caractère est doux et la population toujours bonne, alors laissez-la tranquille, ne la chicanez pas inutilement et prenez de sa ponte pour faire élever de cette souche, par une autre colonie, sans regarder avec le microscope la couleur de ses anneaux.

Après quelques années, vous aurez unifié votre rucher et si vous avez soin d'apporter un peu de sang nouveau, pour maintenir la santé avec les croisements, vous pourrez dire, en toute sincérité : « je garde des abeilles pour le miel et non pour la couleur ».

Un aviculteur qui a plus de 100 poules, à qui je demandais quelle race il avait, me répondit : « Je garde des poules pour les œufs, non pour les plumes ».

En apiculture, comme en Suisse, chacun est libre de faire ses expériences. Pour moi, je mets les stations de fécondation, les grandes cellules, l'abeille Trèfle Rouge et l'ordre nouveau dans le tiroir des attrape-nigauds et je le ferme à clef, jusqu'au moment où la créature pourra remplacer le Créateur.

Onnens, le 8 septembre 1941.

*Aug. Lassueur.*

### **Au pays de la loque**

Au cours de cet été, de sombre mémoire pour la plupart des apiculteurs, la loque européenne a osé violer notre contrée au point que notre inspecteur, M. Loup, s'est vu contraint de purifier au chalumeau de nombreuses habitations. Chez d'autres, et j'en suis, préservés de la loque on ne sait par quelle chance, ce sont les acariens et le noséma qui ont renouvelé leur sinistre besogne destructrice. Pourtant, un apiculteur avisé, chef de gare aux C. E. G., me disait : « autant avoir l'acariose ; on en guérit très bien les colonies tant que les abeilles ne quittent pas la ruche en longues traînées pour aller crever dans l'herbe, tandis que le noséma empoisonne définitivement la colonie ». C'est aussi ce que je pensais. Mais j'ai une lueur d'espoir après l'expérience que voici : J'avais une colonie au couvain compact et prometteur.

Cependant, depuis le printemps, elle vivotait malgré les stimulants. Contrôlant mon rucher, M. Loup me dit : « une reine à si beau couvain devrait développer sa colonie ; c'est sans doute le noséma qui la tue. Essayez de lui donner du sirop très chaud comme le conseille un apiculteur dans le *Bulletin*. » Confiant en la parole d'un as en apiculture, j'administre à cette « crévache » quelques décis de stimulant, non pas chaud seulement, mais au sortir du feu. Il faut entendre cette révolution dans la colonie qui peste comme certains soldats en mer huileuse accueillis avec des lance-flammes ! Sitôt buvable, le sirop est pompé et bientôt la colonie de misère se transformera au point d'atteindre la force d'une bonne moyenne.

Acariose et noséma ne furent pas mes seules misères. Trois de mes colonies étaient de première force. Aux soirs des rares beaux jours de juin, un fort parfum de miel caressait mon odorat au point que je voyais déjà mon vieil extracteur couler d'un abondant nectar. Mais comme l'âne d'Italie qu'attire une botte de foin fixée devant sa cariole, je dus me borner à espérer sans trouver satisfaction. En effet, le mercredi 11 juin au soir, les planchettes de vol étaient noires de cadavres ; les 3 ruches étaient à la mort, les plateaux également étaient chargés de cadavres, et de nombreuses bestioles agonisantes se frayaient péniblement un passage pour quitter la ruche. La famine avait subitement, en deux jours de pluie glaciale et diluvienne, détruit tout espoir de récolte.

Un nourrissage rapide et intense a ranimé ce qui restait — la moitié — de mes superbes colonies. Mais dans l'amas des cadavres gisait une superbe reine. Ravigotées, les survivantes s'empressèrent de bâtir des cellules royales ; 10 jours après, tout était démonté, les larves péries. Nouvel essai par l'apport d'un cadre de couvain frais ; mais en vain. Ces colonies n'arrivent pas à se remettre de la catastrophe. L'orphelinage se prolongeant, j'achète une reine de M. Wehrli, Arare. Après deux jours de réclusion dans la ruche en question, je lâche la prisonnière. Voilà qu'elle s'envole. Je suis frappé par le bruit de son vol très distinct de celui des abeilles et des bourdons. Elle ne tarde pas à venir se coller contre le rucher ; tandis que je vais la saisir au moyen de la cage d'introduction, elle file à nouveau et cette fois sans faire mine de retour. Anxieux, je contrôle les entrées du rucher. Frappé par un attroupement devant un essaim d'abord orphelin qui a une majesté éclore la veille, je visite et revisite sans succès, du premier au dernier cadre ; ce n'est qu'à la troisième tournée, malgré son corselet rouge, que j'aperçois la fugitive à laquelle on fait bon accueil malgré la présence de la nouveau-née. Heureusement, avant que les majestés se soient rendu compte d'une anomalie, la reine genevoise est brossée dans

la ruche à elle destinée, où l'accueil est aussi amical, et dès le lendemain Mme d'Arare, sans être une nigra, prouve ses qualités de bonne pondeuse. Dans mes déboires j'ai cependant la chance de repêcher ma reine en train de se dévoyer. La coquine avait-elle donc pris des leçons d'infidélité dans certains cinémas de Genève ?

Après cette misère noire, zéro gramme de miel dans mon rucher comme dans bien d'autres du reste, il m'est resté le devoir de nourrir, soit d'engloutir 100 kg de sucre. Le nourrissage est terminé selon les recommandations aux jeunes et vieux débutants. Actuellement mes colonies sont en bon état ; la ponte continue, favorisée par d'abondants apports de pollen. C'est que j'ai aussi appliqué le plan Wahlen ! Mon jardin est bordé d'immenses tournesols, visités du matin au soir par les abeilles et les bourdons sauvages. Il y a là triple avantage : fleurs pour le rucher, feuilles et troncs pour les lapins, graines enfin pour les poules. Peut-être recevrai-je une prime de patriotisme pratique ! Les cosmos aussi, ainsi que les dahlias simples sont riches en pollen. Chers collègues apiculteurs, si votre dame ou votre bonne cultive des dahlias doubles, persuadez-là que les doubles en botanique sont des monstres inutiles, des fleurs contre nature comme les lèvres que le crayon a défigurées et enlaidies, comme du couvain loqueteux ! Pauvres maquillées, si elles savaient la provenance des bâtons rouges et du fard, comme elles jetteraient le tout aux W. C. !

Revenons au rucher ; ça sent meilleur ; ça sent l'espoir que malgré trois années consécutives déficitaires, l'an prochain sera reconfortant. Ce sera, nous voulons l'espérer, le bien-être au rucher puisque la loque et les acariens auront disparu ; ce sera surtout, la tournure des événements nous en donne la confiance, la fin de l'horrible tuerie européenne. Les politiciens, les grands magnats, auront cuit dans le jus de leur fourberie et de leur matérialisme. Les nuages sont encore bien noirs ; mais derrière eux brille encore le bienfaisant soleil de la Providence qui attend des hommes des sentiments meilleurs, la guérison de la loque spirituelle pour réchauffer leurs cœurs. Les apiculteurs persévérants seront les premiers récompensés.

Le Javroz, le 14 septembre 1941.

Z.

### **La pépinière et la ruchette jumelle de fécondation**

Il s'agit ici des conceptions de M. Heyraud.

Tout d'abord décrivons ces deux modèles de ruche :

La Pépinière est une grande ruche compartimentée pour recevoir un nombre de nucléi déterminé par l'Apiculteur.

Si elle doit contenir des grands cadres de 10 décimètres car-

rés environ, elle sera à *bâtisses froides et les cloisons séparatives seront mobiles* avec fenêtre grillagée pouvant être obturée ; si elle doit contenir des cadres de 5 décimètres carrés environ, ils seront installés à *bâtisses chaudes et les cloisons séparatives seront fixes*, avec trou de 0,05 comportant un obturateur.

Les compartiments de la pépinière à *cadres moyens* demanderont moins d'abeilles pour être prospères et hivernent mieux que ceux à grands cadres. Ils donneront des nucléi de force moyenne. Toutefois on pourra dans un rucher de Dadant constituer de forts nucléi, après la fusion de compartiments contigus et assemblage des demi-cadres pour en faire des cadres normaux.

Les compartiments de la pépinière à *cadres normaux* donneront, en raison de la mobilité des cloisonnements, des nucléi de toute importance ; mais ceux-ci plus ils seront forts moins ils laisseront de disponibilités en reines de réserve.

La ruchette jumelle de fécondation contient une colonie installée sur deux rangs de cadres à bâtisses chaudes avec cloison séparative en zinc perforé permettant la circulation des abeilles dans toute la ruche.

Quand on est disposé à faire un élevage, on isole la reine dans un compartiment et au moyen d'un dispositif on oblige les butineuses à sortir et à rentrer en ruche par le compartiment orphelin où une cellule mûre a été greffée. Quand la reine est née et fécondée, le compartiment voisin est traité à son tour de la même façon.

La question suivante a été posée :

« Dans la conduite des ruches doubles, jumelles, pépinières, il a été recommandé, pour le succès des opérations de faire celles-ci simultanément dans tous les compartiments ou d'y maintenir un état de fait analogue (introduction de cellule royale, reine féconde, reines de même âge, couvain de tout âge, absence de couvain, prospérité, misère).

De plus, tant qu'une reine n'est pas en ponte dans un compartiment celui-ci doit être isolé de façon que les abeilles ne puissent sentir l'odeur de la reine féconde du compartiment voisin.

Dans la ruchette jumelle de fécondation, il n'en est pas ainsi et une reine peut naître dans un compartiment orphelin alors qu'une reine féconde se trouve dans le compartiment voisin et qu'en outre les abeilles ont la faculté de circuler partout dans ces deux compartiments. »

Voici la réponse :

En dehors du principe qui prescrit de faire des opérations allant de pair dans chaque compartiment d'une ruche double ou pépinière, il est possible d'introduire ou de faire naître une reine

(je ne dis pas élever) par l'introduction d'une cellule mère dans les conditions exposées plus loin.

Dans la conduite de la ruche jumelle de fécondation, il y a une astuce qui n'existe pas avec la pépinière : c'est que lorsque la colonie est divisée, les butineuses sortant et rentrant par le compartiment orphelin sont inquiètes en constatant que la reine ne vient pas visiter et pondre sur les cadres à proximité du trou de vol ; elles considèrent leur propre reine comme déficiente et estiment donc prudent pour l'avenir de la colonie de soigner la cellule royale mère qui leur est présentée.

Pour la réussite, les abeilles doivent posséder l'impression de prospérité que leur procurera la miellée ou un nourrissage, ce qui les décidera de mener à bien l'éclosion de la cellule royale et la fécondation de la jeune reine qui naîtra.

Une opération analogue peut être réalisée en temps de miellée, au moyen d'une colonie de rapport dont on divise le nid à couvain en deux parties au moyen de un ou deux cadres de cire gaufrée.

La ruche jumelle de fécondation ne convient, comme on s'en rend compte, que pour un élevage échelonné.

La pépinière est plus souple ; elle se prête aussi bien à la fécondation continue par compartiment qu'à une fécondation généralisée dans tous les compartiments, sans oublier les prélèvements éventuels de couvain et d'abeilles.

Je ne reviendrai pas sur la fécondation généralisée de reines en pépinière, sujet traité en mars, mais je développerai les conditions requises pour le remérage partiel des compartiments de la pépinière, en partant du greffage d'une cellule royale mère :

a) Etanchéité de la cloison séparative du nucléus orphelin (à traiter) du nucléus voisin possédant une reine féconde.

b) Impression de prospérité du nucléus orphelin (couvain de tout âge, miel nouveau ou nourrissage).

c) Introduction d'une cellule royale mère.

Cette cellule ne contient plus une nymphe mais une reine vivante.

Dans ces conditions les abeilles orphelines acceptent avec docilité la cellule royale présentée et ne pensent ni à faire un élevage de reine, ni à rejoindre la reine féconde du compartiment voisin.

On ne réussirait pas si le nucléus orphelin était à court de provisions ou dépourvu de couvain, les abeilles se sentant dans la misère et voyant les difficultés d'assurer l'avenir de la colonie, se désintéresseraient de la cellule royale introduite et chercheraient le moyen de fusionner avec le nucléus voisin.

Il ne serait guère, non plus, possible de réussir en garnissant

un compartiment de jeunes abeilles, sans couvain, alors que le nucléus voisin posséderait couvain et reine féconde.

La ruchette de fécondation si elle permet d'obtenir périodiquement une reine féconde, elle implique périodiquement un élevage de reine qui sera imposé à tour de rôle à des ruches de rapport dont on aura jugé bon de renouveler la reine, ce qui doit favoriser l'utilisation de cellules royales de surplus.

Cette suggestion est importante pour des amateurs, tout au long de la saison active.

Ce procédé de renouvellement des reines ne cadre plus avec les exigences de l'apiculture moderne pour l'obtention de reines de choix, c'est ce qu'a démontré la méthode d'élevage de reines Heyraud.

Il s'en suit donc que cette ruchette jumelle remarquable par son originalité et due à l'esprit inventif de M. Heyraud, offre moins d'intérêt qu'autrefois. La ruche pépinière doit lui être préférée comme se prêtant beaucoup mieux et économiquement à toutes les situations et aux besoins d'un rucher prospère.

*Beldame, Avion (P.-de-C.).*

### Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

AOUT 1941

#### *Prix moyens suisses*

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix  
du Département fédéral de l'économie publique.)*

Genève	—.—	Aarau	—.—
Nyon	—.—	Lenzbourg	—.—
Lausanne	6.07	Brougg	—.—
Vevey	—.—	Baden	—.—
Montreux	5.20	Lucerne	5.40
Aigle	5.42	Zoug	—.—
Yverdon	6.—	Zurich	6.55
Payerne	5.48	Dietikon	—.—
Chaux-de-Fonds	—.—	Winterthour	6.50
Le Locle	5.52	Schaffhouse	—.—
Berne	—.—	Frauenfeld	5.63
Thoune	—.—	St-Gall	5.85
Langnau	—.—	Hérisau	—.—
Berthoud	—.—	Appenzell	—.—
Bienne	—.—	Buchs	—.—
Granges	5.20	Altstätten	—.—
Porrentruy	5.85	Coire	5.85
Soleure	—.—	Bellinzone	5.47
Langenthal	—.—	Locarno	—.—
Bâle	5.20	Lugano	5.42
Rheinfelden	—.—		
Olten	5.20		
Zofingue	—.—	Prix moyen suisse	5.66

## La section Erguel-Prévôté à ses débuts

*(Suite et fin.)*

Qu'on me permette d'arrêter là cette rapide revue des années d'enfance d'Erguel-Prévôté. Constatons que, depuis, la barque n'a pas été trop mal conduite. Je n'affirmerai pas que la valeur d'une société se mesure au nombre croissant de ses membres et au montant de son compte en banques, mais ce sont pourtant des indications qui ont leur importance. C'est en tout cas un signe de vie.

Ceux qui en ont eu la direction ont eu parfois de lourdes tâches. Ils ont su, tout en restant fidèles aux obligations qui découlent de notre rattachement à la Société Romande, lui conserver son caractère de société jurassienne. L'Erguel-Prévôté actuelle, avec ses 300 membres et plus, doit, je suppose, être moins maniable qu'au temps où elle en comptait une cinquantaine. Et puis, de pauvres que nous étions, elle est devenue presque riche. Nul ne s'en plaindra, en ce jour surtout où nous goûtons ses largesses. Les mœurs, en outre, sont restées pures.

L'enfant que nous avons vu naître a grandi ; il est aujourd'hui adulte, toujours bien vivant, et nul n'affirmera qu'il a mal tourné.

En faisant cette revue, j'ai eu un vrai plaisir, je puis le dire, à revivre d'anciens souvenirs, à revoir passer des visages aimés, à entendre l'écho de gais propos que les procès-verbaux ont eu raison de ne pas laisser perdre. Que le premier secrétaire de notre Erguel-Prévôté ne tire toutefois pas trop vanité de cet éloge. Puisqu'il est ici justement, il me permettra de lui faire quelques justes observations. Il est dommage, grand dommage, qu'il n'ait pas toujours consigné dans ses comptes-rendus les noms des sociétaires nouvellement admis, ainsi que ceux des démissionnaires. Les recherches souvent nécessaires seraient facilitées. Et puis, se figurant peut-être que lui seul aurait à relire ces pages, il semble les avoir bâclées souvent bien à la hâte et sans grand soin de son écriture, ce qui n'est pas bien du tout. A deux endroits, des pages blanches marquent d'un air sévère la place de procès-verbaux manquants, le secrétaire n'ayant pas assisté aux assemblées. Il devait veiller à les y faire figurer. Enfin, j'ose à peine le lui dire, j'ai découvert ici et là quelques fautes d'orthographe, d'étourderie si l'on veut, mais des fautes quand même, restées intactes pendant cinquante ans, et que j'ai dû corriger. Un verbe s'ennuyait tout seul, n'ayant point de sujet, et n'osait pas s'en plaindre.

Si, avant de s'asseoir, la plume en main, le dit scribe s'était dit toujours : « Ce que tu vas écrire ici, on le consultera plus tard, on y cherchera des renseignements qui ne peuvent se trouver nulle part ailleurs », il y aurait mis, je veux le croire, plus

de soin. Mais il n'y a pas songé ; pardonnez-lui si moi je ne lui pardonne pas.

Eh bien, malgré cela, nous sommes mieux lotis que la Société Romande elle-même, dont les premiers procès-verbaux sont introuvables. Elle avait trois ans déjà lorsque le *Bulletin* prit naissance et s'occupa de ses faits et gestes ; mais l'ombre plane sur ses premières années.

Si plus tard, bien plus tard, quelque curieux veut se renseigner sur nos origines, il apprendra qu'elles furent modestes, mais, et cela suffit, que l'histoire de notre section est celle d'une personne saine, active, honnête et attachée au devoir. Qu'elle persiste dans cette voie et qu'elle contribue longtemps encore, dans le cadre de son activité, au bien de notre cher pays.

Ainsi, c'est là que nous en sommes ;  
Le temps fuit ; nos jours sont comptés.  
Cinquante ans, ça vieillit un homme ;  
Toi pas, Erguel-Prévôté.

Dans ce monde où toute la gloire  
Consiste à répandre le sang,  
Poursuis le cours de ton histoire  
Dans le travail, si bienfaisant.

De tout ce qu'ont fondé les hommes,  
Que restera-t-il ? Le sait-on ?  
On détruit, à l'heure où nous sommes,  
Et la parole est aux canons.

Mais dans le monde des abeilles,  
Où la sagesse règne encor,  
On verra toujours, ô merveille !  
Couler le miel, ce doux trésor.

Un temps viendra, et vous, peut-être,  
Jeunes encor, le verrez-vous,  
Où de plus beaux jours vont renaître,  
Des jours où vivre sera doux.

Tandis que les engins de guerre  
Dans l'ombre humide rouilleront,  
Que pour toujours dans la poussière  
Les tyrans maudits dormiront,

Vous verrez partout les abeilles  
Butiner les fleurs par millions,  
Et leur musique à vos oreilles  
Sera la divine chanson

Qui célèbre sans vain tapage  
Le travail, l'amour et la paix.  
Enfin les hommes seront sages.  
N'est-ce qu'un rêve ? Non, je sais.

Travaillons donc dans notre sphère :  
Les prés toujours vont reflleurir.  
L'apiculture, à sa manière,  
Prépare un meilleur avenir.

Et c'est pourquoi, levant nos verres,  
Buvons ensemble à ta santé.  
Deviens plusieurs fois centenaire,  
Vaillante Erguel-Prévôté.

Tavannes, 18 septembre 1940.

*E. Farron.*

### Sur commande

C'était en 1890. J'étais instituteur à Yens et possédais deux colonies dans un verger tout près de l'école. Certain jour, les gosses qui venaient d'être libérés rappiquent en courant : « Monsieur, vos abeilles sortent en masse d'une ruche. » Je prends hâtivement la brosse, la ramassoire de l'école et naïvement, selon la méthode de ce vieux temps me mets à taper dur sur la ferblanterie en marchant à reculons. Tonnerre ! Je ne pensais pas à la grosse rigole qui traversait le verger... Patatra ! culbute à double effet sur le dos avec les jambes en l'air. Les gosses étaient ployés en deux de rire. Je distinguai quand même une voix

ironique : « C'est bien son dam, depuis le temps qui me roille à l'école ! » Ce fut mon début dans l'apiculture comme ramassage d'essaim. Je n'avais pas de quoi m'enorgueillir !

La seconde scène fut presque dramatique. C'est un beau soir de mai à Mont s/Rolle. J'avais offert trois décis de fameux monopole à un mien voisin, politesse qu'il me rendit immédiatement. Comme il claquait la langue à chaque gorgée en regardant le plafond d'un air béat, j'ai compris qu'il fallait re... Que les gens qui ont inventé le mot etc. étaient peu prévoyants !

La nuit mit fin aux retours de politesse et il fallait encore monter à mon rucher de Bugnax distant de vingt minutes pour voir s'il était sorti des essaims pendant la journée. Quatre énormes grappes s'agrippaient à un arbre dominant un tertre. Le simple bon sens exigeait la remise au lendemain des difficiles opérations, mais quand on a emmodé le livret avec des topettes comme unité, la tête perd le nord. Je cours à la maison voisine, emprunte une caisse à macaronis, un époussoir et une échelle où il manquait un échelon. J'ai toujours des déveines comme ça. Sans voile, sans chapeau, en chemise décolletée, je me hisse jusque vers la première grappe et hardi ! Ces vilaines, au lieu d'entrer dans la boîte préféraient ma tête et ma poitrine velue. Affolé, je redescend précipitamment, oubliant le pachon disparu. Au second échelon, mon pied rencontre le vide. En bas le tertre ! Pris dans l'échelle et la caisse sur la figure. C'est le moment le plus atroce de ma longue existence. Tout seul dans la nuit, râlant à terre à cause des côtes cassées !

Ma compagne mit presque autant d'heures à sortir les aiguillons que pour tricoter des chaussettes.

Croyez-vous que cela m'ait corrigé de manipuler des abeilles de nuit ? Ma foi non. Le récit d'une troisième aventure de ce genre se fera quand M. le Rédacteur m'ouvrira de nouveau ses colonnes.

*H. Berger.*

### **Livres à prix réduits'**

Dans la liste publiée dans le numéro de novembre, il faut biffer les ouvrages suivants, parce qu'ils sont épuisés dans notre provision et qu'il est impossible de se les procurer, pour le moment du moins :

Perret-Maisonneuve : Barasc (une technique apicole), Toumanoff : Maladies ; Bernard, leçons él.

Par contre, nous ajoutons à cette liste : de Meyer, Guide pratique à fr. 4.— ; Caillas : Récréations, fr. 2.50 ; Caillas : Produits du rucher, fr. 5.— ; Audibert, fr. 2.80 ; Correvon : Plantes et santé, fr. 3.— ; Cowan : Guide, fr. 1.— ; Cowan : La Cire, fr. 2.— ; Hurpin : La cité merveilleuse, fr. 2.— ; Alphandéry : Flore mellifère, fr. 3.50 ; Alphandéry : J'apprends l'apiculture, fr. 1.80 ;

Lhorté et Gémy : Plantes bulbeuses, fr. 2.60 ; Angelloz : Maladies des abeilles, fr. 2.— ; Mme Jucker : Anatomie de l'abeille adulte, fr. 6.— ; Dr Leuenberger : Les Abeilles, fr. 4.50.

Il ne nous reste plus que quelques exemplaires de ces ouvrages. Impossible de se les procurer à nouveau. Prière donc de se hâter, si l'on veut être servi.

Ces prix s'entendent franco et seulement pour les membres de la Romande. Versement à notre compte de chèques II 1480, avec indications au dos du talon des volumes désirés. Envoi par retour du courrier.

*Schumacher.*

### **A bâton rompus**

Avec quelques apiculteurs alpinistes, je me trouvais il y a une quinzaine de jours dans le beau Jura vaudois.

Pendant une semaine, nous avons suivi la crête dentelée de cette magnifique et longue chaîne de montagne, ondulée à souhait, dont les points de vue offrent des panoramas grandioses, face aux splendeurs des Alpes et des lacs miroitants.

Partout la solitude bienfaisante, pourtant par-ci par-là quelques bûcherons travaillent fort de la cognée, abattant de beaux arbres, soit pour la charpente ou le chauffage de l'hiver en perspective, soit pour l'« ersatz » de la benzine pour les rares heureux qui peuvent encore bénéficier de la carte rouge de circulation.

Au cours des conversations, j'ai été fort étonné de constater l'ignorance presque complète de chacun, au sujet des essences résineuses de nos régions.

Aussi je crois bien faire de reproduire ici, quelques indications succinctes, de nature à intéresser les apiculteurs des régions de montagne et que j'emprunte à un article paru dans le *Bulletin de la Section genevoise du Club alpin suisse*.

Le mélèze, l'épicéa, le sapin, les nombreux pins, conifères auxquels nous joignons l'if, ont une grande ressemblance entre eux ; mais il est facile de les distinguer.

Notons d'abord quelle est la part proportionnelle de chacune des essences dans la composition de nos forêts.

*Résineux* : 70 %, dont : épicéa 40 %, sapin : 20 %, pin, mélèze et arolle 10 %.

*Feuillus* : 30 %, dont : hêtre : 25 %, chêne, frêne, érable, aulne et bouleau 5 %.

*L'épicéa* est donc l'arbre le plus répandu en Suisse ; il est souvent appelé faux sapin ou sapin rouge. Il se distingue du sapin avec lequel le 90 % des mortels le confondent, par son écorce écailleuse, rougeâtre, ses feuilles raides et piquantes, à quatre angles de même couleur sur les deux faces, entourant régulièrement les rameaux ; ses cônes sont pendants, cylindriques, à écailles minces, d'un brun fauve brillant à la maturité. L'épicéa a un bois de couleur blanche, ce qui en fait un bois de travail de premier ordre. En l'absence de cônes, l'épicéa adulte se laisse toujours facilement distinguer du sapin, car sa cime est pyramidale, étroite, allongée, aiguë ; il atteint de grandes hauteurs et peut vivre des siècles.

*Le sapin*, appelé aussi sapin blanc, se distingue de l'épicéa par son écorce gerçurée d'un gris argenté ; ses branches sont verticillées, c'est-à-dire disposées dans un même plan autour du tronc, horizontales, la cime du sapin s'aplatit lorsque l'arbre devient âgé. Les feuilles sont établies horizontalement de chaque côté des rameaux ; elles sont obtuses, garnies de deux raies blanches à la face inférieure. Les cônes, rougeâtres et verts,

sont dressées, à écailles caduques. Son bois n'a pas la finesse de celui de l'épicéa ; il est employé pour la charpente et le sciage. Le sapin donne un excellent miellat, facile à extraire, très apprécié en Suisse.

*Les pins* sont répartis en diverses espèces. Ils sont facilement reconnaissables. Le pin de montagne fournit un excellent bois de feu ; c'est un arbre de taille moyenne, à écorce gris-noirâtre, à tronc droit, à branches verticillées étalées horizontalement.

Dans le Valais moyen, de Martigny à Brigue et dans la vallée de la Durance, on trouve le pin sylvestre, sur les cônes de déjections torrentielles, qu'il contribue à fixer. Il peut atteindre 40 mètres de haut. Les quatre autres espèces de pins (pin maritime, pin d'Alep, pin parasol, pin Laricio) ne vivent pas chez nous, ou y sont très rarement transplantés.



Où donc est cette sacrée reine ? (*Cliché Comte, inspecteur.*)

*Le mélèze* ne peut pas être confondu avec un autre conifère. Ses rameaux sont grêles, ses feuilles vert clair, molles, réunies en faisceaux étoilés, caduques ; c'est le seul conifère qui perde ses feuilles à l'automne et les renouvelle au printemps. Ses cônes sont ovoïdes.

*L'arolle*, vivant à une altitude moyenne de 2000 à 2500 mètres est un très bel arbre, de taille moyenne, à feuilles groupées par cinq, longues, raides, vertes en dessous, glauques en dessus. Ses cônes sont épais, ovales, obtus. Son bois étant très recherché, l'arolle a été souvent soumis jadis à des coupes abusives ; il est maintenant protégé.

*L'if* enfin qui n'est pas un conifère, atteint plus de 10 mètres ; il a des fruits remplacés par une graine nue, à cupule charnue, visqueuse, d'un rouge vif ; ses feuilles persistantes sont d'un vert clair en dessous. Lorsqu'il n'est pas taillé, l'if fournit au printemps un abondant pollen, très recherché par les abeilles.

*Nini.*

## **NOUVELLES DES SECTIONS**

### **Section de la Menthue**

Conformément aux statuts de notre section, les apiculteurs de la Menthue sont convoqués deux fois par année en assemblée dite « du printemps », avec

ordre du jour : statutaire, conseils et directives pour le stimulant du printemps et presque toujours une causerie par un homme compétent. L'assemblée dite « d'automne » comprend : visite pratique au rucher et directives pour l'hivernage.

Le comité prévoyait la possibilité de faire des réunions supplémentaires pratiques aux ruchers. Il en a été empêché par la mobilisation et parce que notre section se compose presque exclusivement d'agriculteurs que les fatigues des saisons contraignent à réserver le dimanche au repos. Mais la recrudescence de jeunes membres, donne quelques espoirs au comité de renouveler ces tentatives et d'espérer que ces rencontres puissent captiver au plus haut degré ces jeunes débutants.

Le 10 avril nous eûmes le privilège d'avoir au milieu de nous M. Comte, inspecteur, qui sut nous entretenir trois heures durant, sur l'apiculture, l'abeille et principalement les maladies des abeilles. Jusqu'à maintenant les maladies étaient pour nous, la loque mise à part, presque inconnues ; le conférencier nous fit voir, à l'aide de tableaux et du microscope, ce que c'est que le noséma, l'acariose, les acares et les parties de l'abeille atteintes de ce parasite. Un merci tout spécial au conférencier et en disant à une autre fois.

Dans notre région, la récolte est comme partout classée comme la plus faible enregistrée jusqu'à maintenant ; la récolte varie suivant les ruchers de 2 à 5 kg. Quelques privilégiés atteignent même une moyenne de 8 kg. par ruche. Souhaitons que 1942 nous compense du déficit de cette année ; souhaitons également que le sucre soit au sommet de son ascension, que sa répartition soit de la compétence de la Société Romande et des sections, car bon nombre d'apiculteurs ont eu une peine inouïe à se procurer, même avec les bons, le sucre nécessaire ; renvoyés d'une épicerie à l'autre avec toujours cette même réponse : « nous regrettons, notre contingentement est épuisé. Nombreux sont ceux qui durent retarder le nourrissage et finalement faire du sirop avec du sucre régulier.

La répartition du sucre par les sections, ce serait convaincre les endurcis à voir tous les avantages à faire partie d'une section.

A. Pochon.

### Section des Alpes

#### Convocation

L'assemblée générale ordinaire d'automne aura lieu le dimanche 26 octobre 1941, à 14 h. précises, à Villeneuve (Hôtel du Raisin, 1er étage).

Cet avis tient lieu de convocation.

*Ordre du jour* : 1. Procès-verbaux. 2. Admissions et démissions. 3. Révision du règlement des « Apports sur le bureau ». 4. Reddition des comptes, exercice 1940/41. 5. Rapport de la Commission de vérification. 6. Elections statutaires : a) Comité et b) Vérificateurs. 7. Fixation de la cotisation pour 1942. 8. Communications du Comité. 9. Divers. 10. Propositions individuelles.

Après l'assemblée administrative, M. Gottlieb Haari des Avants fera une conférence sur « *les expériences d'un praticien* ». Sa causerie présentera un caractère avant tout pratique et sera accompagnée de démonstrations.

Le Comité invite instamment les membres à réserver ce 26 octobre à leur section, cette journée revêtant toujours une importance particulière pour la vitalité future de la société. L'ordre du jour, préparé avec soin, laissera à chacun des participants plaisir et profit.

Le Caissier informe, en outre, qu'il sera à la disposition des membres qui tiennent à verser directement leur contribution.

Enfin, comme d'usage, les apports sur le bureau seront les bienvenus, et la question du recrutement fortement recommandée.

Du 17 septembre 1941.

Le Président : *Ed. Fankhauser.*

Le Secrétaire : *A. Porchet*

### Montagnes neuchâteloises

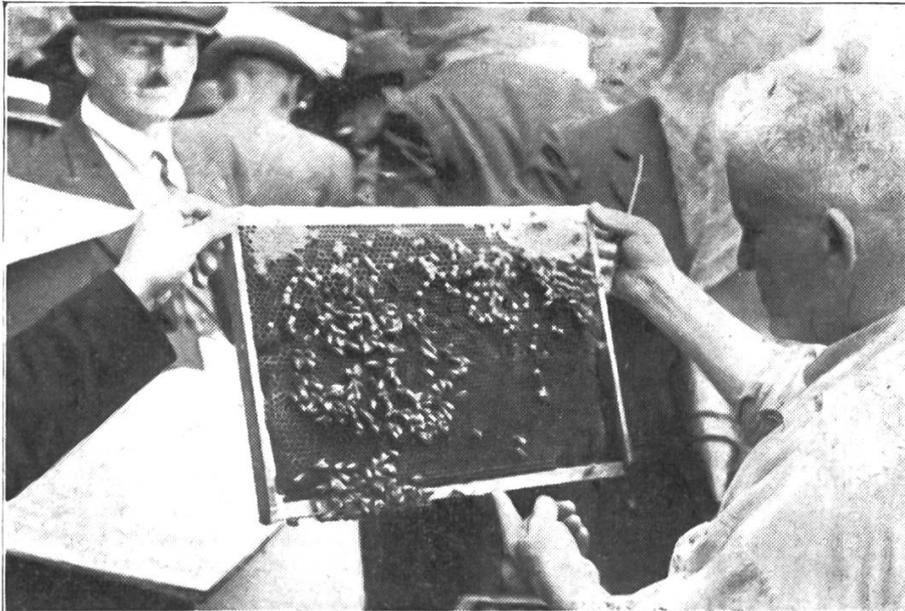
Dimanche 7 septembre 1941 a eu lieu notre dernière assemblée pratique de l'année. Par un temps quelque peu maussade, une trentaine d'apiculteurs se retrouvent au rucher de notre collègue et ami, M. Georges Matthey, situé à la Ferme Modèle sur les Recrettes.

Après que le temps se soit un peu remis, notre camarade nous fait visiter quelques colonies, ruches en parfait état, ponte, couvain et nourriture à profusion, tous les présages d'un bon hivernage.

Notons tout de suite que ce pavillon d'une douzaine de colonies et petite chambre à extraire attenante a été construit par l'apiculteur lui-même (nos félicitations). Nous nous rendons ensuite à la Ferme Modèle où le verre d'amitié nous est offert par notre collègue si aimablement.

Monsieur Racine remercia sincèrement tous les apiculteurs d'être venus en grand nombre ainsi que notre camarade pour sa gentille attention.

*Th. Baillod.*



M. Baillod montre un cadre de ruche bourdonneuse (*Cliché Comte, inspect.*)

### Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale le samedi 4 octobre 1941, à 20 h. 30, au Café du Midi, Grand-Pont 14, Lausanne. *Sujet* : Misères et enseignements de la saison apicole.

*Le Comité.*

### Société genevoise d'Apiculture

Réunion amicale, lundi 13 octobre, à 20 h. 30 précises, au local, Rue de Cornavin 4.

Cours d'apiculture. *Sujet* : Comptabilité apicole, système de Brougg par F. Horrisberger.

---

Importante maison de la Suisse romande **cherche à acheter :**

# miel 1<sup>re</sup> récolte

par toutes quantités. Adresser offres en indiquant quantités disponibles et prix sous Case 456 Rive-Genève.